



BOOSTEZ VOS PROGRAMMES  
SÉNIORS

PROMOTEURS IMMOBILIERS



VIVEZ CHEZ VOUS PLUS LONGTEMPS

Pour en savoir plus,  
rendez-vous sur [www.apave-hs2.com](http://www.apave-hs2.com)  
Contact : [hs2@apave.com](mailto:hs2@apave.com)



# BOOSTEZ VOS PROGRAMMES SÉNIORS

## Vos besoins

- ▶ Offrir à vos investisseurs des logements adaptés à la perte d'autonomie.
- ▶ Se différencier de la concurrence par le biais d'un label qui valorisera vos efforts.
- ▶ Disposer de standards aussi bien pour les aménagements du logement, des parties communes que les services que vous pourriez offrir une fois le programme livré.
- ▶ Maîtriser les coûts liés à l'adaptation des logements pour lutter contre la perte d'autonomie.
- ▶ Intégrer vos projets dans un environnement global favorisant le mieux vivre chez soi.

## Qu'est-ce que HS2® ?

Le label HS2®, Haute Sécurité Santé, vise à favoriser le maintien à domicile des personnes fragilisées ou leur accueil dans des logements neufs ou rénovés intégrant ce référentiel.

Par exemple, en rénovation, un investissement de 6 à 12K€ peut permettre un maintien à domicile de 3 à 6 ans supplémentaires.

HS2® s'inscrit dans la continuité du HQE (Haute Qualité Environnementale) qui s'attache à valoriser l'empreinte environnementale d'un bâtiment alors que HS2®, s'attache, quant à lui, à valoriser la personne, sa santé et sa sécurité, le tout dans un cadre de vie approprié.

Le label apprécie, par exemple, la qualité du logement, le matériel proposé, la sécurité des locaux ou encore la proximité de certains services (commerces, établissements de santé, espaces culturels...).

"ADOPTER LA DÉMARCHE HS2®, C'EST AMENER LA POPULATION SÉNIOR À ACHETER OU LOUER UN BIEN ADAPTÉ À LEURS BESOINS."

Il peut s'agir d'évaluer :

- ▶ des travaux d'aménagement : adaptation de cuisine ou de salle de bains, balisage lumineux pour les déplacements nocturnes, domotique, etc.
- ▶ d'équipements connectés : détecteur de chute intégré dans le sol, dispositif de mesure d'activité (actimétrie) ou équipements automatisés (portes de frigo, volets roulants...), dispositifs médicaux connectés à une plateforme de télémédecine (tensiomètre, oxymètre...).

La démarche HS2® apporte une réponse structurée, progressive et collaborative aux exigences du développement durable et de la responsabilité sociétale (RSE) englobant de façon pragmatique et transversale les multiples normes existantes (ISO 26000, ISO 14001, ISO 27001, OHSAS 18001...).

## Les raisons de s'engager dans une démarche HS2®

- ▶ La démarche HS2® peut se limiter aux aménagements mais peut également englober les services associés.
- ▶ Le Référentiel HS2® permet de vivre plus longtemps chez soi dans les meilleures conditions possibles.
- ▶ Le Référentiel HS2® permet une mise à niveau du logement pour un coût modéré et connu à l'avance.
- ▶ Le Référentiel HS2® est progressif et s'adapte à votre projet et non l'inverse. En effet, la démarche HS2® permet de viser 4 niveaux d'intensité de minimal à optimal.
- ▶ Le Référentiel HS2® offre un écosystème global : vous pouvez ainsi démontrer dans le cadre du dépôt de votre projet auprès de l'administration mais également auprès de vos investisseurs et de vos clients, les connexions sociales et économiques induites par votre offre globale. En effet, un programme HS2® permet l'émergence de nouvelles offres de services œuvrant toutes pour l'amélioration des conditions de vie à domicile.
- ▶ Apave Certification est une Tierce Partie Indépendante qui s'assure que votre programme et les services proposés sont conformes au référentiel : vous disposez ainsi d'une preuve opposable valorisant les efforts consentis.

## Les macarons HS2®, indicateurs du niveau de labellisation

Le niveau de labellisation des produits, services et lieux se concrétise par l'obtention de 1 à 4 macarons correspondant à 4 niveaux d'intensité, de minimal à optimal.



## LES PHASES HS2®

- 1 **Dépôt de candidature auprès d'Apave Certification**
- 2 **Sensibilisation à la démarche HS2® et à son référentiel**
- 3 **Réalisation du diagnostic, élaboration du plan d'actions de mise à niveau HS2®, mise en œuvre de votre plan d'actions, réalisation au besoin d'un audit blanc (optionnel)**
- 4 **Réalisation de l'audit initial de labellisation effectué par Apave Certification**
- 5 **Délivrance du label HS2®, sous réserve des résultats de l'audit initial et du comité de labellisation**
- 6 **Réalisation d'un audit de suivi documentaire et/ou sur site**



### APAVE CERTIFICATION

Apave Certification propose des prestations de certification des compétences de personnes, des systèmes de management, des produits, et des prestations d'évaluation, de labellisation ou contrôle privé.

Pour en savoir plus : [www.apave-certification.com](http://www.apave-certification.com)